

Le Storie Napoleoniche

a cura del Museo Medagliere dell'Europa Napoleonica

Numero 72 – 30 Novembre 2024

medaglierenapoleonico@gmail.com

www.medaglierenapoleonico.com

Il Giardino di Josephine

23^a parte

In questa rubrica, mese dopo mese, vi mostreremo quali bellezze floreali contenesse il giardino della Malmaison al tempo di Giuseppina, attraverso le magnifiche incisioni del più grande illustratore botanico del suo tempo, Pierre-Joseph Redouté.

Costui, in collaborazione con un famoso botanico parigino, Etienne Pierre Ventenat, pubblicò dal 1803 al 1806 “Le Jardin de la Malmaison” un’opera divenuta una pietra miliare dell’illustrazione botanica, in cui vengono descritti oltre centoventi specie di rose e non solo, con cui l’amata prima moglie di Napoleone volle impreziosire la loro residenza privata alle porte di Parigi.

Josephine, che non faceva mai nulla di ordinario, non si accontentò di decorare il grande parco che circondava la residenza con specie floreali comuni, volendo invece che vi fossero impiegate solo essenze e specie mai prima impiantate in Francia trasformando così il proprio giardino in una sorta di museo botanico a cielo aperto.

Ancora oggi il giardino conserva alcune delle piante da lei volute anche se il passare del tempo e la mancanza della sua mano amica dei fiori, gli ha fatto perdere gran parte del suo fascino.



Styphelia Gracilis

Desf. pro Sp. Pl. Austral.

Bot.
182

W. J. Smith

STYPHELIA GNIDIUM.

FAM. des BRUYÈRES, *Juss.* — PENTANDRIE MONOGYNIE, *Lin.*

STYPHELIA corollæ limbo reflexo, hirsuto; spicis terminalibus, solitariis, ovatis, brevissimis; foliis sparsis, linearilanceolatis.

Arbrisseau toujours vert, très-rameux, se rapprochant par son port du *PROTEA pallens*, originaire de Botany-Bay, se multipliant aisément de boutures. Il passe l'hiver dans l'orangerie, et fleurit à la fin du printemps.

TIGE droite, cylindrique, extrêmement rameuse, recouverte d'une écorce crevassée et de couleur cendrée; haute d'un mètre, de la grosseur du pouce. **BRANCHES** nombreuses, alternes, rapprochées, peu ouvertes, pliantes, courbées vers leur sommet, nues dans leur partie inférieure et creusées de cicatrices formées par la chute des feuilles; d'un brun cendré, de la grosseur d'une plume à écrire. **RAMEAUX** ayant la direction et la forme des branches, paroissant striés et pubescens, lorsqu'on les observe avec la loupe: ceux des années antérieures garnis de fleurs à leur sommet; ceux de l'année présente stériles, feuillés dans toute leur étendue, surmontés d'une pointe formée par les feuilles non développées qui se recouvrent les unes les autres.

FEUILLES éparses, sessiles, articulées, linéaires et en lance, très-entières, aiguës, glanduleuses à leur sommet, convexes, glabres, paroissant striées lorsqu'on les observe avec la loupe; d'un vert presque glauque, longues de deux centimètres, larges de quatre millimètres: les inférieures ouvertes, les supérieures droites.

ÉPIS au sommet des rameaux anciens; solitaires, droits, ovales, obtus, de la longueur des feuilles. **AXES** des épis, cylindriques, légèrement pubescens, munis vers leur base d'écaillés ovales et blanchâtres qui se recouvrent mutuellement comme les tuiles d'un toit.

FLEURS très-petites, droites, d'un blanc de lait, répandant une odeur semblable à celle du Lilas; les supérieures se développant les premières.

BRACTÉES trois, ovales, aiguës, concaves, membraneuses sur leurs bords, situées à la base de chaque fleur et représentant un calice extérieur.

CALICE en cloche, subsistant, à cinq divisions profondes, droites, oblongues, obtuses, concaves, à bords membraneux, trois fois plus courtes que la corolle.

COROLLE hypogyne, monopétale, tubulée, tombant promptement. **TUBE** renflé, creusé de cinq sillons et presque pentagone; glabre. **LIMBE** à cinq découpures ovales, obtuses, réfléchies, convexes et velues en dessus, glabres et concaves en dessous, de la longueur du tube.

ÉTAMINES cinq, attachées à la partie moyenne du tube de la corolle et alternes avec les divisions de son limbe. **FILETS** filiformes, glabres, de la longueur du tube. **ANTHÈRES** insérées dans leur partie moyenne sur les filets, droites, linéaires, glanduleuses à leur sommet, creusées sur le devant de deux sillons; couleur de rose, deux fois plus courtes que les divisions du limbe. **POUSSIÈRE FÉCONDANTE** d'un jaune doré.

OVAIRE libre, ovale, verdâtre, entouré à sa base de cinq écailles fortement échancrées ; divisé intérieurement en trois loges, ne contenant qu'un petit nombre d'ovules. *STYLE* cylindrique, glabre, de la longueur du tube. *STIGMATE* tronqué, paroissant, lorsqu'on l'observe avec la loupe, surmonté de quelques petites glandes.

FRUIT.....

Obs. 1^o. Le genre *STYPHELLA* établi par M. Smith (1) est le même que le *VENTENATIA* de M. Cavanilles (2). Comme ce dernier genre a été publié postérieurement à celui du *STYPHELLA*, il doit lui être réuni. Il est probable que l'espèce nommée *VENTENATIA procumbens* ne diffère point de celle qui est connue sous le nom de *STYPHELLA juniperina*.

2^o. Le *STYPHELLA* se rapproche beaucoup de l'*EPACRIS*, LINN., par les caractères de la fleur; mais il en diffère essentiellement par son fruit qui est un drupe divisé en cinq loges ne contenant chacune que deux semences (3). La plante que je viens de décrire ne m'ayant présenté dans l'examen que j'ai fait de l'intérieur de ses ovaires, que trois loges et quelques ovules, j'ai dû la rapporter plutôt au genre *STYPHELLA*, qu'à celui de l'*EPACRIS* dont le fruit est une capsule divisée en cinq loges, s'ouvrant en cinq valves, et contenant un grand nombre de semences.

3^o. Les espèces du genre *STYPHELLA* pourroient être divisées en deux sections, qui comprendroient, l'une, les espèces dont le limbe de la corolle est velu en dedans, et l'autre les espèces dont le limbe est entièrement glabre. Le *STYPHELLA gnidium* devoit alors être rapporté à la première section, et il se distingueroit aisément des espèces qu'elle contiendrait par ses fleurs très-petites, disposées en un épi court, terminal et solitaire.

4^o. Quoique le fruit du *STYPHELLA* soit un drupe, on ne peut pas néanmoins douter que ce genre n'appartienne, de même que celui de l'Arbousier, à la Famille des Bruyères. Les semences sont également suspendues dans ces deux genres, ainsi que dans ceux dont le fruit est capsulaire, à des placentas pendans. Ce caractère d'une grande importance, est général dans la Famille des Bruyères. Il a été observé par M. Corrêa de Serra.

Expl. des fig. 1, Fleur grossie, pour montrer les trois bractées qui représentent un calice extérieur. 2, Corolle ouverte et grossie, pour montrer l'insertion et la forme des étamines. 3, Une étamine séparée. 4, Calice. 5, Pistil.

(1) *Botany of New Holland*, pag. 45.

(2) *Planta Hispanica*, vol. 4, pag. 28.

(3) *Botany of New Holland*, pag. 45.